

RC – Règlement de consultation

Marché : Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune **Projet « Récits vivants de la transition »**

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Marché public de services (prestations intellectuelles) passé selon une procédure adaptée (MAPA).

Forme du prix : prix global et forfaitaire.

Référence de la consultation : 2026-JT-RVT-Jeunesse

1. Objet de consultation

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché public de services portant sur l'**animation d'ateliers radiophoniques jeunesse** (éducation aux médias, collecte sonore, production de contenus) et la **mise en place d'une gouvernance jeune**, dans le cadre du projet « **Récits vivants de la transition** » (sobriété eau/énergie, récits du quotidien, approches non-injonctives, intergénérationnel).

Le marché s'inscrit en **complémentarité** avec un autre marché public relatif à la **médiation artistique et culturelle** (collecte habitants / résidences). Les productions audio jeunesse sont destinées à intégrer le **corpus global** du projet et pourront alimenter la phase de résidence (réutilisation par les artistes), dans le respect du cadre éthique et des consentements.

Les prestations attendues sont décrites dans le DCE, notamment dans le **CCTP**

2. Mode de passation

La procédure est passée selon une **procédure adaptée (MAPA)** conformément au Code de la commande publique, notamment les articles **L.2123-1** et **R.2123-1 et suivants**.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, **sans négociation**, ou d'engager une négociation selon les modalités prévues à 13.

3. Type et forme de contrat

Le marché est un marché public de services.

Forme du prix : prix global et forfaitaire (forfait)

4. Cout total de la prestation

Le pouvoir adjudicateur précise l'enveloppe financière prévisionnelle : **15 000 € TTC**.



Dans tous les cas, les candidats présentent une proposition financière via la pièce financière DPGF.

Les prix proposés sont réputés comprendre l'ensemble des charges nécessaires à la réalisation des prestations, selon les conditions fixées au CCTP.

5. Décomposition de la consultation (si besoin)

Le marché est non alloti, compte tenu de l'unité fonctionnelle de la prestation (démarche jeunesse structurée, continuité éditoriale, cohérence pédagogique et gouvernance jeune à l'échelle du projet).

Les candidats peuvent répondre seuls ou en groupement.

6. Contenu du dossier de consultation

Le DCE comprend notamment :

- Le présent **Règlement de consultation (RC)**
- Le **CCTP** « Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune »
- **Le Cahier des clauses administratives particulières (« CCAP »)** est un document contractuel qui fixe les clauses administratives propres au marché.
- La **DPGF**

7. Délais et validité des offres

Date limite de remise des offres : **jeudi 21 mai 2026 à 00h..**

Durée de validité des offres : **120 jours** à compter de la date limite de remise.



8. Forme juridique en cas de groupement

Les candidats peuvent se présenter :

- seuls,
- ou sous forme de **groupement conjoint** ou **solidaire**.

En cas de groupement :

- un **mandataire** est désigné ;
- le mandataire représente l'ensemble des membres du groupement pendant la procédure et, en cas d'attribution, pendant l'exécution du marché ;
- la composition du groupement et la répartition des prestations doivent être précisées dans l'offre (mémoire technique) et dans le DPGF avec les montants et répartition.

En cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur souhaite que le mandataire principal soit solidaire des autres membres du groupement.

DPGF – réponse en groupement

En cas de candidature en **groupement**, les cotraitants remettront un **DPGF unique** pour l'ensemble de l'offre, porté par le **mandataire**. Le DPGF devra présenter un **prix global** par mission/poste. La répartition interne des prestations (qui fait quoi) et, le cas échéant, la ventilation des moyens entre cotraitants seront décrites dans le **mémoire technique** (et/ou dans un tableau de répartition annexé), sans remise de DPGF séparés par membre.

9. Variante

Les variantes au sens strict (solution alternative au besoin) sont **non autorisées**.

10. Critères d'examen des offres



Le jugement des offres est effectué dans le respect des principes de la commande publique.

Proposition de pondération (à ajuster si tu veux) :

1. **Valeur technique** : 70 %
2. **Prix** : 30 %

Détail indicatif – valeur technique (sous-critères) :

- **Compréhension des objectifs du projet et du public jeunesse** (posture non-injonctive, accessibilité, inclusion)
- **Qualité de la méthodologie d’ateliers radiophoniques** (progression pédagogique, prise en main technique, conduite d’entretien, montage, productions)
- **Mise en place et animation de la gouvernance jeune** (cadre, outils, régularité, capacité de formulation/avis, articulation avec le projet global)
- **Articulation inter-marchés** : capacité à se coordonner avec le titulaire du marché « médiation artistique et culturelle » (séquences croisées, réutilisation des audios en résidence, temps communs)
- **Capacité de déploiement sur les zones d’intervention** (organisation, partenariats, adaptation aux établissements/structures, faisabilité)
- **Cadre éthique et droits** (consentement, droit à l’image/voix, mineurs, usage/diffusion)
- **Organisation, moyens humains, références** (expériences en EMI/radio, jeunesse, ruralité, travail partenarial)
- **Sobriété logistique** (déplacements, mutualisation, organisation efficiente), le cas échéant en lien avec les orientations générales du projet

Le pouvoir adjudicateur peut écarter les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées.

11. Calendrier de la procédure



Calendrier prévisionnel :

- **Publication / mise à disposition du DCE** : 03/04/2026
- **Date limite de questions** : 04/05/2026
- **Réponses du pouvoir adjudicateur** : 07/05/2026
- **Date limite de remise des offres** : 21/05/2026
- **Analyse des offres** : à partir du 22/05/2026
- **Négociation possible** : du 26/05/2026 au 05/06/2026
- **Notification / démarrage** : 10/07/2026

12. Calendrier prévisionnel du projet

Voir tableau excel joint au présent RC.

13. Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats, notamment sur :

- la méthodologie d'intervention (ateliers, productions, gouvernance jeune),
- l'organisation et le planning,
- l'articulation avec les partenaires et l'autre marché,
- le cadre éthique et les modalités d'usage/diffusion,
- et/ou le prix.

La négociation peut prendre la forme d'échanges écrits, d'auditions ou de réunions (présentiel/visio).

Le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché **sans négociation**.



14. Contenu du pli

Les candidats remettront un pli comprenant **une candidature** et **une offre** (voir A)

A) Pièces de l'offre

- **DPGF** (ou documents financiers demandés) complétée
- **Mémoire technique**
- Calendrier
- Références significatives et/ou portfolio, CV des intervenants pressentis, moyens humains

Et une fois avoir été retenu et reçu l'information de l'attribution du marché devront fournir les pièces suivantes (B) :

B) Pièces à remettre une fois que la notification d'attribution du marché sera effective candidature

- **DC1** (lettre de candidature) ou équivalent
- **DC2** (déclaration du candidat) ou équivalent
- Attestations sur l'honneur (absence d'interdictions de soumissionner)
- Extrait **Kbis** / justificatif d'immatriculation (si applicable)
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Dans le cadre de la présente consultation, les offres sont remises exclusivement par voie électronique à l'adresse commande-publique@corbieres-fenouilledes.fr, avant la date et l'heure limites indiquées. Toute offre reçue hors délai ou incomplète pourra être déclarée irrégulière.

Pour toute question technique, les candidats peuvent contacter Juliette Théveniaut, pendant la période de questions indiquée à l'article 11, à l'adresse suivante :

j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr.



15. Connaissance du territoire

À l'issue de l'attribution et lors de la notification du marché, un **dossier de connaissance du territoire** sera remis au titulaire ou, le cas échéant, au groupement attributaire, afin de faciliter l'appropriation du contexte d'intervention.

Ce dossier aura vocation à apporter des éléments de compréhension utiles sur le territoire du Parc et sur ses dynamiques, notamment au regard des **enjeux environnementaux**, des **questions liées à l'eau et à l'énergie**, des **dimensions culturelles et patrimoniales**, ainsi que des **dynamiques socio-économiques locales**. Il pourra également comprendre des informations relatives aux **actions, événements, démarches et projets portés ou accompagnés par le Parc**, en lien avec l'objet du marché.

Les documents transmis pourront inclure, selon les besoins, des **cartographies, diagnostics, données de contexte, documents de planification, éléments d'analyse territoriale et ressources thématiques**. Ils ont pour objet de permettre au titulaire de mieux appréhender les caractéristiques du territoire, ses acteurs, ses spécificités, ainsi que les principaux enjeux à prendre en compte dans l'exécution de la prestation.

Annexes

- Annexe 1 : trame de mémoire technique (document d'aide à la rédaction – non contractuel)
- Annexe 2 : Calendrier prévisionnel format tableau excel (rendez-vous communs, jalons, modalités de transfert des matériaux)
- Annexe 3 : Bibliographie

Annexe 1

Trame de mémoire technique

Marché : « Animation d'ateliers radiophoniques jeunesse et mise en place d'une gouvernance jeune »

8



Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

RC / Projet : Récit vivant de la transition

Animation de séquences radiophoniques en établissements scolaires et hors temps scolaire et coordination d'un groupe de jeune pour assurer un suivi du projet – avril 2026.

Candidat / groupement : [Nom – SIRET – statut – mandataire si groupement]

Référent : [Nom – mail – téléphone]

Territoire d'intervention : [Aude / Pyrénées-Orientales / les deux selon périmètre]

Intervenants pressentis : [Noms + rôles]

1. Présentation de la structure et de l'équipe

1.1. Présentation du candidat (ou du groupement) : compétences, expérience

EMI/radio/jeunesse

1.2. Équipe pressentie : rôles (animation, technique son, pédagogie, coordination, montage), CV synthétiques

1.3. Expériences comparables (3 à 5 références maximum) : public jeune, ruralité, projets participatifs, restitution(s)

1.4. Organisation interne : continuité de service, remplacements, coordination des intervenants

2. Compréhension du projet et posture auprès des jeunes

2.1. Compréhension des objectifs : expression des jeunes, récits du quotidien, sobriété eau/énergie, non-injonction

2.2. Posture : écoute, sécurisation, inclusion, prévention de la culpabilisation / "charge morale"

2.3. Adaptation aux publics : collège / 11–25 ans / ALSH, diversité des profils, besoins spécifiques (accessibilité)

3. Proposition pédagogique d'ateliers radiophoniques

3.1. Progression pédagogique (séquences types) :

- initiation (écoute / prise de son / règles de base)
- conduite d'entretien (questions, relances, posture)
- écriture sonore (angle, récit, structure)
- montage (initiation / accompagnement)

3.2. Formats proposés : capsules, micro-trottoirs, portraits sonores, paysages sonores, mini-émissions, etc.



- 3.3. Matériel mobilisé : type d'équipement, simplicité d'usage, sécurité, gestion en milieu scolaire
- 3.4. Méthodes d'animation : dynamique de groupe, gestion du temps, engagement des jeunes
- 3.5. Restitutions : formats d'écoute partagée / présentation publique adaptée (au fil de l'eau)

4. Mise en place et animation de la gouvernance jeune

- 4.1. Objectifs de la gouvernance jeune : rôle, posture, place dans le projet global
- 4.2. Modalités proposées : composition, fréquence, outils (délibération, priorisation, avis argumentés)
- 4.3. Articulation avec les ateliers radio : comment les productions nourrissent la gouvernance (ou inversement)
- 4.4. Livrables / traces : compte rendus légers, avis, recommandations, éléments utiles au Parc

5. Déploiement territorial : zones d'intervention, partenariats, spécificités

- 5.1. Stratégie d'intervention par zone (organisation et faisabilité)
- 5.2. Partenariats identifiés / à consolider
- 5.3. Tableau par zone : volumes, modalités, risques et leviers

Zones et points de vigilance (à traiter)

- **Couiza** : Collège + AREP ; ponts possibles avec La Claranda (interventions en milieu scolaire)
- **Quillan** : collège/lycée ; articulation avec collecte multi-sites
- **Mouthoumet** : ADHCO + articulation école/APAJH (si confirmée) ;
- **SIVOM des Corbières (ALSH)** : ateliers adaptés ; ponts possibles avec Durban/An Nou Ay si scénario retenu
- **Saint-Paul-de-Fenouillet** : collège + Hub Léo Lagrange ; entrée possible "eau" bassin versant de l'Agly amont/aval

Attendu : un tableau synthétique (zone / structure / nb séances / type de productions / besoins logistiques).

6. Articulation avec le marché « médiation artistique et culturelle »



- 6.1. Modalités de coordination (réunions, échanges de planning, calage par point de collecte)
- 6.2. Séquences croisées en milieu scolaire : intégration possible d'1 à 2 séquences avec les artistes (calage avec établissements)
- 6.3. Transfert des matériaux audio vers le corpus global : méthode, format, calendrier, règles d'usage
- 6.4. Contribution à la continuité vers la phase 2 (résidence) : comment les jeunes restent embarqués

7. Cadre éthique, juridique et protection des mineurs

- 7.1. Consentement / autorisations (droit à l'image/voix) : procédure, documents, traçabilité
- 7.2. Traitement des récits sensibles : anonymisation, prudence, limites de diffusion
- 7.3. Règles spécifiques mineurs : validation encadrants, conditions de captation/diffusion
- 7.4. Données et stockage : classement, accès, sécurisation, transmission au Parc

8. Organisation, gouvernance projet et rendez-vous obligatoires

- 8.1. Coordination avec le Parc (réunions d'avancement, bilans intermédiaires)
- 8.2. Participation aux temps collectifs requis (présence obligatoire) :
 - deux réunions de lancement à l'**automne 2026**
- 8.3. Modalités de reporting : bilans légers, indicateurs simples

9. Livrables attendus et indicateurs de suivi

- 9.1. Livrables :
 - productions audio (liste/typologie)
 - supports d'écoute/restitution
 - traces gouvernance jeune (avis, notes, synthèses)
- 9.2. Indicateurs simples : participation, diversité des publics, nombre de séances, productions, retours qualitatifs

10. Planning prévisionnel et moyens (tableaux obligatoires)



10.1. Planning prévisionnel (jalons) : par zone + gouvernance jeune

10.2. Tableau des moyens : nb intervenants, nb séances, nb jours
(préparation/animation/montage/coordination)

10.3. Points à arbitrer et conditions de réussite (partenaires à confirmer, périodes scolaires, etc.)

11. « Besoins de communication liés à la proposition »

- captation / valorisation audio
- graphisme / supports
- web / réseaux sociaux
- droits (mineurs)
- jalons de valorisation

Annexes possibles du mémoire

- Portfolio / liens d'écoute / exemples de productions
- Fiches pédagogiques types
- Modèles d'autorisations

Annexe 2 (tableau excel joint)

Annexe 3

[PNR des Monts d'Ardèche \(exemples "récits vivants"\)](#)

- Exemples d'actions où le Parc mobilise la culture pour aborder la transition (ex. création théâtrale avec la Compagnie La Ligne) avec l'objectif explicite de proposer des récits mobilisateurs (plutôt que culpabilisants) autour de l'urgence écologique et climatique.

[Association La Chahutte](#)

- Association d'éducation populaire : outils participatifs, espaces d'expression, coopération locale, démarche de co-construction. Elle revendique un lien "politique & poétique" (réenchanter les imaginaires, créer des formes collectives créatives).

12



Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

RC / Projet : Récit vivant de la transition

Animation de séquences radiophoniques en établissements scolaires et hors temps scolaire et coordination d'un groupe de jeune pour assurer un suivi du projet – avril 2026.

[Le labo des cultures](#)

- Association créée en 2019 : développe des projets de médiation culturelle, cherche à renouveler les approches et à faciliter les interactions entre arts et personnes (relations interculturelles, formats/outils de médiation).

[Assemblée citoyenne des imaginaires](#)

- Démarche citoyenne : faire "récit pour faire société", en co-créant des imaginaires d'une société compatible avec le vivant, via un panel de citoyens + scénaristes + experts (visée : œuvres culturelles populaires mêlant pédagogie, rêve collectif, divertissement).

[Page "Ateliers d'écriture" \(Assemblée des imaginaires\)](#)

- Explicite la mécanique : ateliers/écriture individuelle, collecte de matière "première" pour nourrir des scénaristes, et mise en mouvement des citoyens ; donne aussi une méthode d'analyse (décor, personnages, concepts, déclics...).

[MOOC "Imagine 2050 – Emparez-vous du pouvoir des récits" \(ADEME/partenaires\)](#)

- Formation en ligne pour professionnels (culture/éco/communication...) : faire des récits des outils de transformation (fictions, presse, réseaux sociaux, pub...). Tronc commun ~90 min avec 4 modules (puissance des histoires, imaginaires dominants, futurs désirables, entraînement à produire de nouveaux récits).

[ADEME – "Les 5 dimensions de la Mise en récits \(M.E.R.\)"](#)

- Page-relais ADEME présentant un manuel conçu par la Fabrique des Transitions : la mise en récit y est posée comme outil stratégique de conduite du changement pour les acteurs territoriaux.

[Fabrique des Transitions – "Les 5 dimensions de la Mise en récits \(M.E.R.\)"](#)

- La ressource "méthodo" en elle-même : insiste sur une posture/éthique (au-delà du storytelling, éviter la propagande) et détaille les 5 dimensions (mettre en trajectoire, communiquer sincèrement, faire émerger des récits alternatifs, raconter la coopération, évaluer la valeur créée), avec tutos/initiatives/témoignages.

[Film documentaire \(IN\)ACTION](#)

- Docu "une famille ordinaire face à un enjeu planétaire" : explore pourquoi on est



conscients de l'urgence environnementale sans passer massivement à l'action ; pensé pour des ciné-débats (freins à l'action, dialogue avec ses proches, dimensions sociales/systemiques, interventions de chercheurs).

["Les Canaux de Caudiès de Fenouillèdes" – Historique](#)

- Page patrimoniale (historique et données factuelles) sur les canaux : jalons de dates, longueurs, éléments d'ouvrage (yeux, ponts, aqueducs...), surfaces irrigables—utile comme matière locale pour ancrer un récit territorial.

[Ministère de la Culture – Green Team : imaginer des territoires habitables en 2100](#)

- Programme de mise en récit prospectif (inspiré de la Red Team Défense) : vise des récits ancrés dans des territoires concrets à l'horizon 2100 ; appel à candidatures pour recruter 10 artistes (promo 2026–2027). Date limite : 23 mars 2026 (heure de Paris).

